



## Assemblée générale

Distr.: Limitée  
24 janvier 2002

Français  
Original: Arabe

---

**Comité spécial chargé de négocier  
une convention contre la corruption**

Première session

Vienne, 21 janvier-1<sup>er</sup> février 2002

Point 4 de l'ordre du jour

**Examen du projet de convention des Nations Unies  
contre la corruption**

### **Propositions et contributions reçues des gouvernements**

#### **Arabie saoudite: nouvel article consacré aux mesures d'éducation**

Le Gouvernement saoudien propose d'inclure l'article ci-après au chapitre II (Mesures préventives) du projet de convention contre la corruption:

*“Article [...]*  
*Mesures d'éducation*

“Les États Parties, conformément aux principes fondamentaux de leur droit interne et à chaque fois que possible, prennent les mesures nécessaires pour inscrire au programme de leurs écoles et universités la question de la corruption et de ses effets néfastes.”

---